

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**
Service de l'économie
agricole

Unité Modernisation –
Filières – Crises
conjoncturelles

Dossier suivi par :
Dominique COUTEAU

☎ : 04.68.38.10.30
✉ : dominique.couteau
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 03/07/2019

Le Préfet des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : Échaudage du 28 juin 2019
P.J. : Formulaire de recensement

Le département a connu de fortes chaleurs la dernière semaine de juin qui ont provoqué dans certaines parcelles des brûlures solaires.

Dans l'immédiat, afin de faciliter le recensement des dégâts nécessaire pour permettre la mise en œuvre d'éventuelles procédures de soutien, nous invitons les agriculteurs sinistrés à se signaler en mairies.

Je vous remercie de bien vouloir enregistrer ces déclarations à l'aide de l'imprimé ci-joint et de le transmettre sans délai à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) à l'adresse mail suivante : ddtm-sea@pyrenees-orientales.gouv.fr

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour soutenir notre agriculture et vous en remercie par avance.


Le Préfet
Philippe CHORIM

ENQUÊTE
ÉCHAUDAGE DU 28 JUIN 2019

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITATION:

.....
.....

N° de tel :.....

Mél :

CULTURES SINISTRÉES					
Cultures	Commune(s)	Année de Plantation	Surface (ha)	Taux de Perte Estimé	Mortalité de l'arbre ou du ceps oui non

Remarque sur les pertes subies (cause, type de dégâts et autres dégâts éventuels, etc....)

Cette enquête ne préjuge pas des suites qui seront données à l'évaluation de ces pertes

DDTM 66
Service de l'Économie Agricole
2 Rue Jean Richepin
66 020 PERPIGNAN